ÉLIRE – portail « Mairies »

Radier un électeur





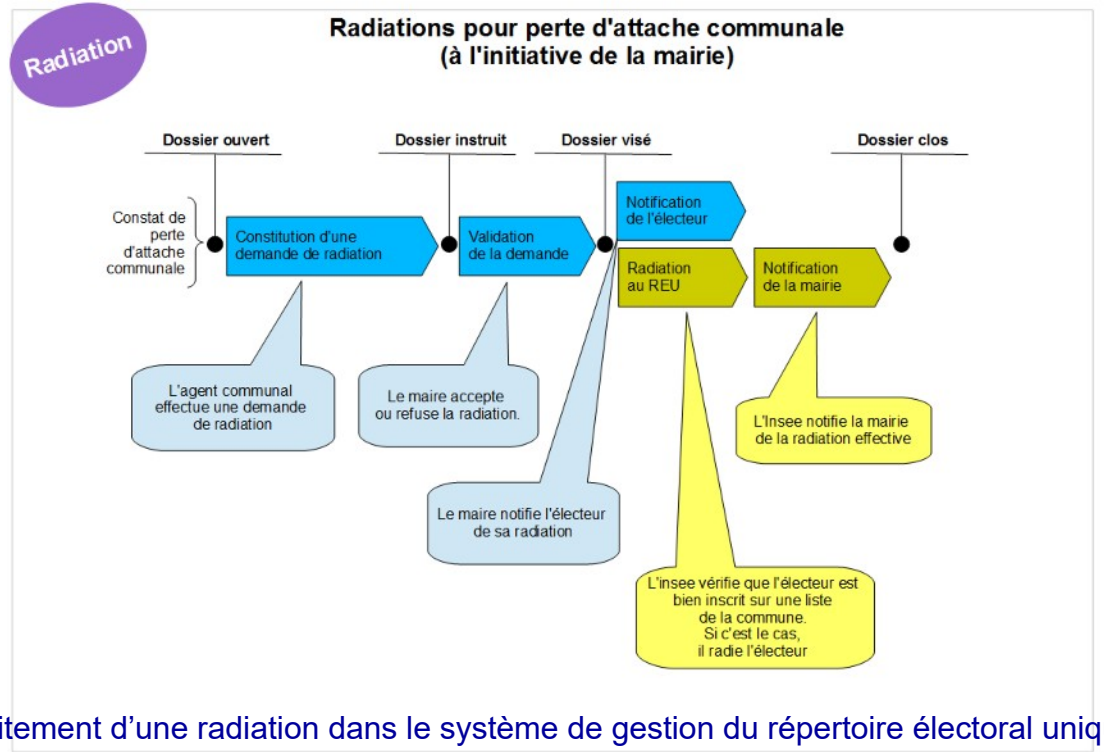






INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Les étapes d'une radiation



Le schéma décrit le traitement d'une radiation dans le système de gestion du répertoire électoral unique : il comprend 4 étapes :

- l'ouverture du dossier se fait en sélectionnant un électeur (depuis l'onglet « Gestion des électeur ») ;
- lorsque toute l'information nécessaire pour proposer au maire la décision de radiation été réunie, la commune déclare le dossier « instruit » ;
- le maire accepte ou refuse la radiation : la notification de cette décision fait passer le dossier à l'état « visé » ;
- le système de gestion prend en compte la radiation dans le Répertoire électoral unique et notifie à la commune que la radiation est effective : le dossier est « clos ».

Ouverture d’un dossier de radiation

Radier 3 électeurs | Affecter 3 électeurs à un bureau de vote

Tableau filtré de 4 812 lignes. Affichage des lignes 1 à 10.

CSV | Modifier les colonnes

Nº Électeur	Catégorie d'électeurs	Nom de naissance (Nom d'usage)	Prénoms	Sexe	Date de naissance	Bureau de vote	Radiation en cours	Nb procurations en cours en tant que mandant	Nb procurations en cours en tant que mandataire dans la commune
63 667 762	Actif	A-MIN	Ali	M	13/06/1939	0002 - Ecole		0	0
67 027 371	Actif	ABABSA	Mehdi	M	13/05/1943	0001 - Mairie		0	0
44 412 035	Actif	ABAD	Philippe Mari...	M	03/01/1941	0002 - Ecole		0	0
57 892 511	Actif	ABADE (AKARI...	Olivier Jean R...	M	30/09/1930	0003 - Gymn...		0	0
81 828 509	Actif	ABAOAB	Emile Maurice	M	15/04/1942	0003 - Gymn...		0	0

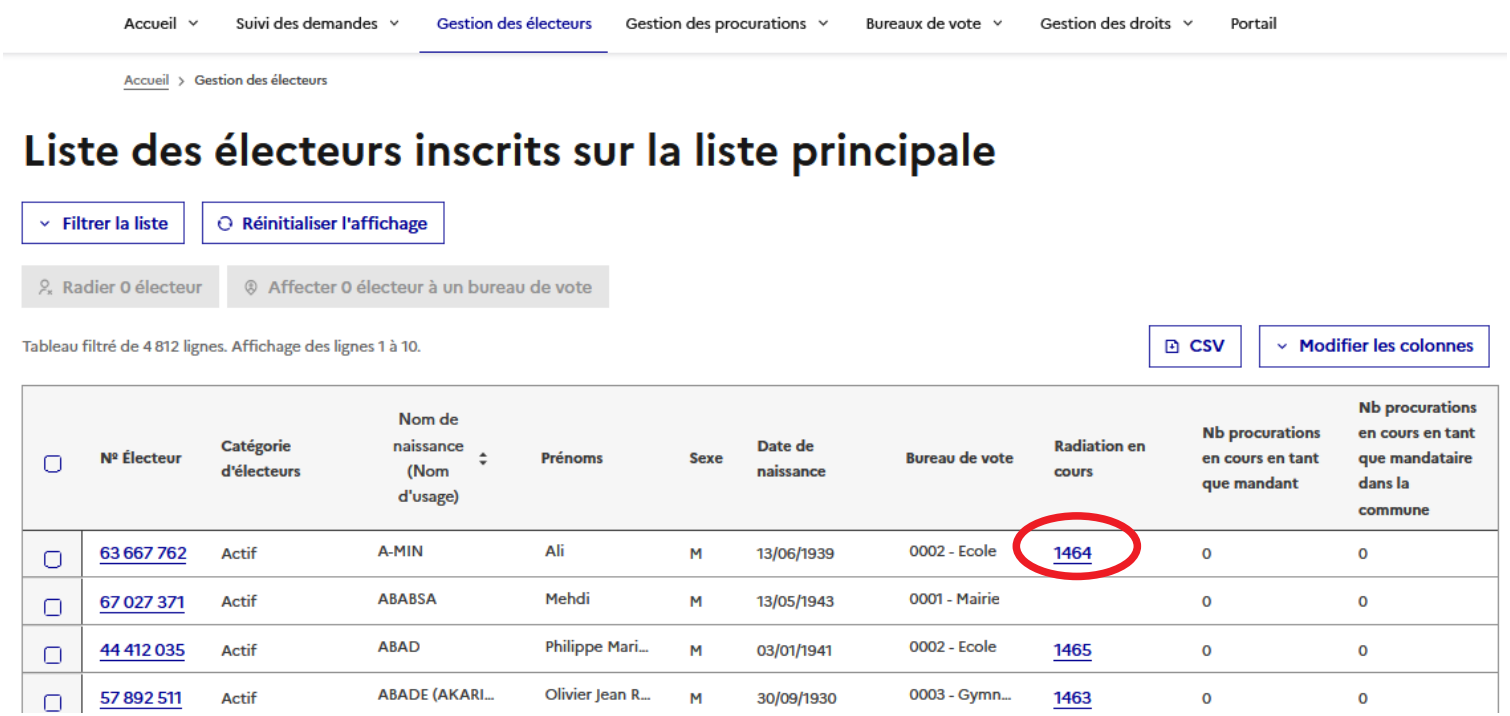
Pour radier un ou plusieurs électeurs, il faut constituer une « demande de radiation ».

- dans la liste des électeurs (onglet « Gestion des électeurs »), sélectionnez le ou les électeurs concernés en cliquant dans le carré situé à gauche de leur numéro : le bouton « Radier n électeurs » en haut de la liste s’incrémente du nombre d’électeurs sélectionnés ;
- une fois la sélection faite, cliquez sur le bouton « Radier n électeurs » : un écran de dialogue s’affiche récapitulant la demande et dans lequel il faut indiquer le motif de la demande et un commentaire éventuel ;
- en confirmant, vous créez les demandes de radiation qui sont consultables dans la « liste des demandes » (onglet « Suivi des demandes ») : un lien dans le cadre d’information qui s’affiche permet d’accéder directement à cette liste.



INSEE

Consultation de la demande de radiation



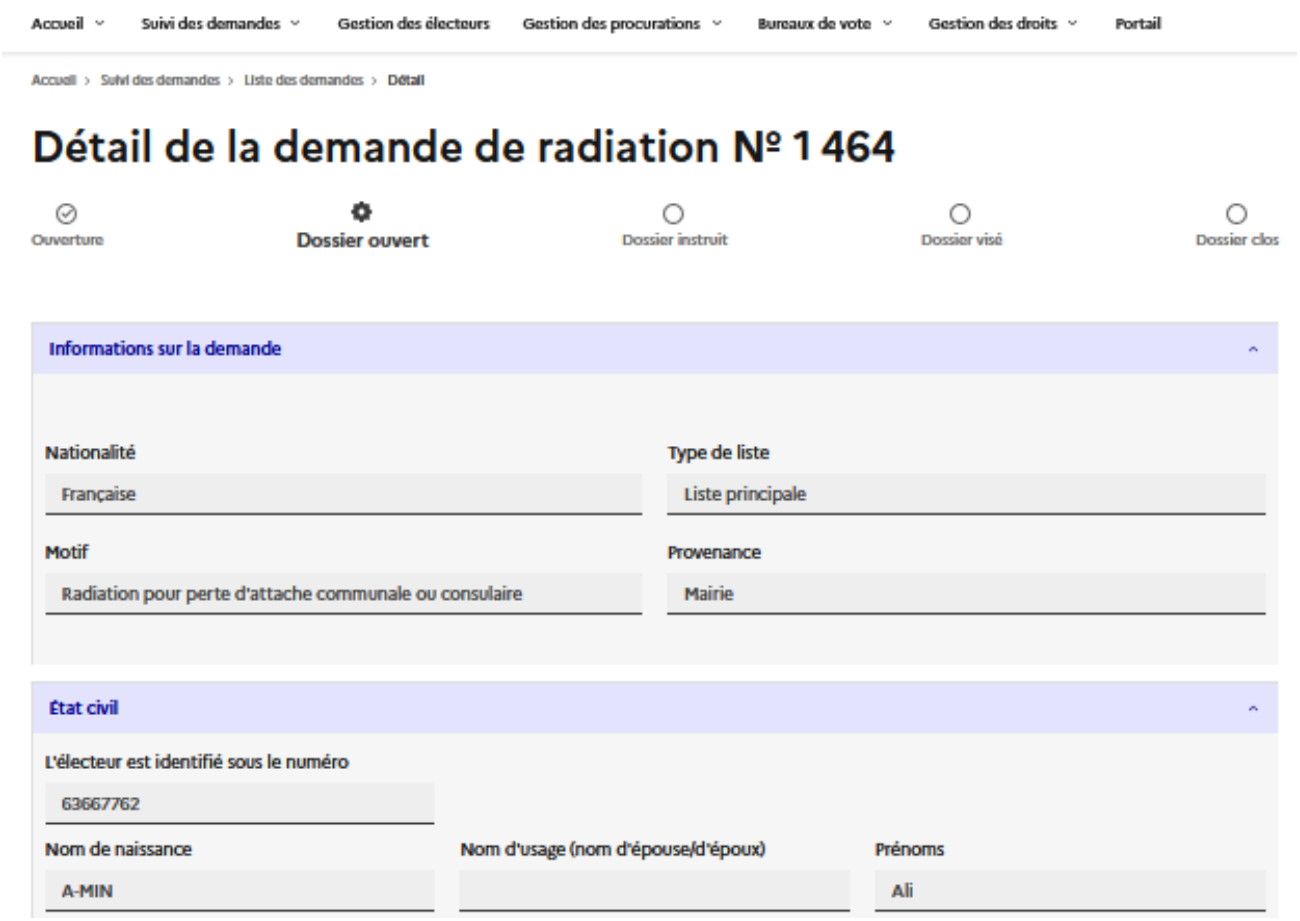
Nº Électeur	Catégorie d'électeurs	Nom de naissance (Nom d'usage)	Prénoms	Sexe	Date de naissance	Bureau de vote	Radiation en cours	Nb procurations en cours en tant que mandant	Nb procurations en cours en tant que mandataire dans la commune
63 667 762	Actif	A-MIN	Ali	M	13/06/1939	0002 - Ecole	1464	0	0
67 027 371	Actif	ABABSA	Mehdi	M	13/05/1943	0001 - Mairie		0	0
44 412 035	Actif	ABAD	Philippe Mari...	M	03/01/1941	0002 - Ecole	1465	0	0
57 892 511	Actif	ABADE (AKARI...	Olivier Jean R...	M	30/09/1930	0003 - Gymn...	1463	0	0

Une fois la demande de radiation créée, un numéro de demande apparaît dans la colonne « Radiation en cours » de la liste des électeurs

En cliquant sur ce numéro, on a accès au dossier de demande de radiation.

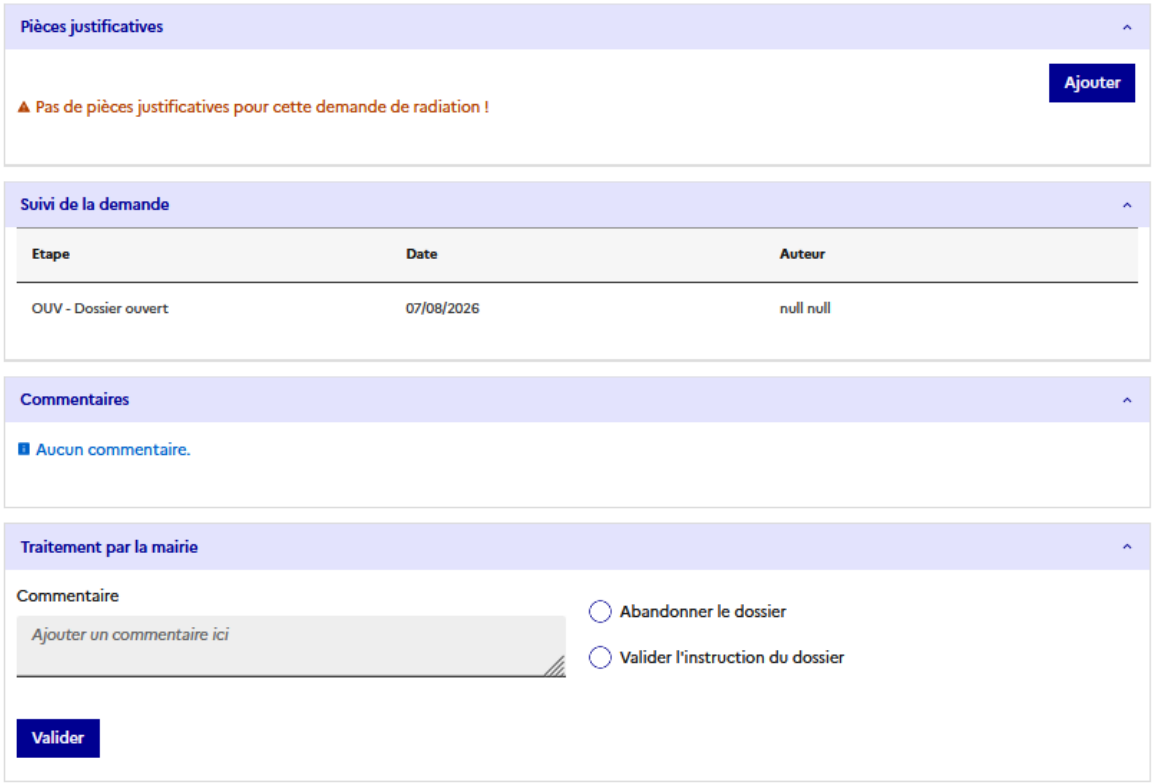
Ce dossier de demande est également accessible par l'onglet « Suivi des demandes ».

Consultation de la demande de radiation



Le dossier de demande récapitule les informations sur l'électeur et le motif de radiation.

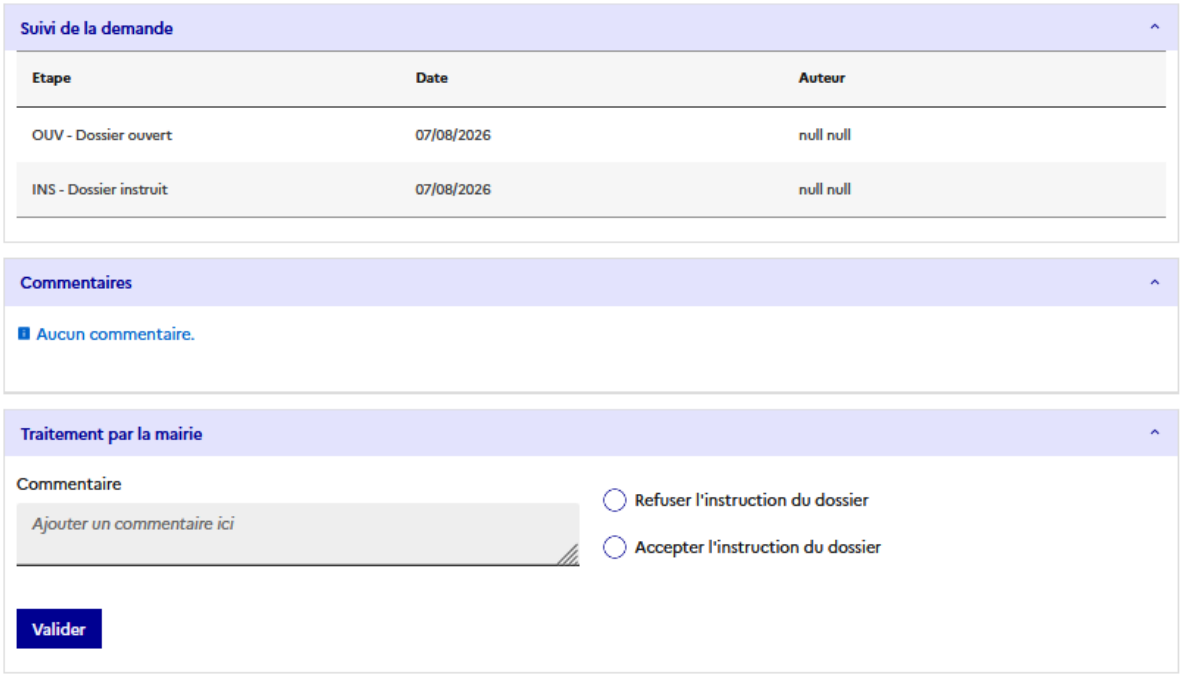
Instruction de la demande de radiation



Les cadres situés en bas du dossier permettent :

- d'ajouter si on le souhaite des pièces justificatives : elles seront conservées par le système jusqu'au 31 décembre de l'année suivante ;
- de visualiser l'état du dossier (ouvert, instruit, visé, clos) et l'utilisateur qui a créé cet état ;
- d'ajouter si on le souhaite un commentaire ;
- de déclarer le dossier instruit (prêt à être soumis au visa du maire) ou abandonné : cochez le bouton correspondant et cliquez sur le bouton « valider ».

Instruction de la demande de radiation



Pour finaliser la radiation, un utilisateur ayant le rôle de valideur doit notifier la radiation au système de gestion.

Pour cela, il faut se positionner au bas du dossier de demande de radiation, cocher le bouton « accepter l'instruction du dossier » et cliquez sur « valider ».

La radiation sera traitée par le système de gestion.

Une fois radié par le système, l'électeur n'apparaît plus dans la liste des électeurs. L'état civil d'un électeur radié est accessible à partir de la notification de radiation. Celle-ci rappelle les coordonnées de contact. Le dossier de demande de radiation, accessible par la liste des demandes, reprend l'état civil de l'électeur, son adresse de rattachement, son bureau de vote et ses coordonnées de contact.

Si le valideur coche le bouton « refuser l'instruction du dossier » et clique sur « valider », la demande de radiation est close et aucune action n'est appliquée.

INSEE